



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16/02/2024

« Je suis heureux, en tant que Président, de vous accueillir aujourd'hui pour cette assemblée du 16/02/2024 que je déclare ouverte.

Je remercie de leur présence Madame le Maire, Monsieur Philippe GELIN, adjoint au maire et Monsieur DESCIEUX, conseiller départemental de notre canton.

Je suis assisté de Marie LECESTRE, notre trésorière, et de Michel BONNOT, notre secrétaire, auxquels se joignent nos guides bénévoles, Christiane FAVERO, Pascale RAPPENAUD, Roger PRESUMEY et Denis DUPUTEL.

C'est le moment pour moi de vous demander de partager une pensée pour notre ami Claude PROST qui nous a quittés récemment, et qui nous avait fait bénéficier toute son énergie pour terminer l'escalier des carrières.

Notre trésorière ayant fait le point, nous pourrions vous annoncer que le quorum des participants présents + représentés est atteint. Notre assemblée générale peut donc valablement délibérer ».

Rapport moral et d'activités du président

« Je débute donc par le **rapport moral**.

Je rappellerai succinctement les objectifs de notre association :

-de par nos statuts :

- visibilité du patrimoine ;
- aide à la valorisation et à la restauration des patrimoines fontenois.

-de par les décisions du bureau et des guides, en charge d'assurer le fonctionnement courant de l'association :

- sensibilisation du jeune public ;
- participation à l'organisation en réseau des associations patrimoniales du Grand Chalon ;
- participation à la commission *Attractivité du territoire* du Grand Chalon.

1-VISIBILITE :

-En termes de communication :

-édition du flyer des visites (mis à disposition et distribué par nous chez les commerçants, en même temps que le dépliant « Découvrez un village d'eau et pierre » et celui de la Maison du Patrimoine ;

-page Facebook et site internet avec une page entière consacré à chaque hébergeur et/ou restaurant adhérent ;

-alimentation des applis de tourisme « Route 71 » et « à Chalon » ;

-spot « Autoroute-Info » (financé par l'Office de tourisme du Grand Chalon) et qui comprend l'interview de votre serviteur sur le patrimoine fontenois ;

- Lettre-info : diffusée en octobre 2022, elle n'a pas été renouvelée faute de temps disponible.

Association FONTAINES-PATRIMOINES (association loi 1901)

4 rue André Rey 71150 FONTAINES

06 78 57 31 01

Fontaines-Patrimoines@gmail.com

<https://fontainespatrioines.jimdofree.com/>

<https://www.facebook.com/fontainespatrioines/>



-En termes de visites :

- pérennisation des visites hebdomadaires commercialisées par l'Office de Tourisme ;
- pérennisation des ouvertures de l'église ;
- pérennisation des ouvertures de la Maison du Patrimoine.

Ces deux ouvertures s'appuient *UNIQUEMENT* sur des bénévoles, et on souhaiterait qu'il y en ait plus. Celles qui s'appuient sur les visites organisées par *Fontaines-Patrimoines* reposent aussi sur la disponibilité des guides : même le bénévolat finit par atteindre ses limites.

- l'organisation de visites exceptionnelles des visites des anciennes carrières au profit des élus municipaux, du président du Grand Chalon, des conseillers départementaux : tous sont repartis avec, dans les mains, notre avant-projet de parcours d'interprétation sur le site.

Ces visites des anciennes carrières sont illustrées à chaque point d'intérêt par des cartes postales anciennes représentant l'outillage et les carriers.

Notre avant-projet consiste à créer un parcours d'interprétation équipé de totems et/ou tables d'orientation, de plateformes et d'explicatifs, pour une mise en valeur touristique et pédagogique. Il a été accepté dans son principe par la municipalité qui nous a invité à participer à son élaboration au sein de la commission « *Signalétique* ».

-En termes d'animations :

- participation (association seule) aux *Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins*, les 22 et 23 avril 2023, avec une exposition d'objets de culte du XIXe siècle à l'église Saint-Just ;
- représentation théâtrale le 1^{er} septembre avec la *Compagnie du Bonheur Vert* conduite par Gaëlle ABOUT.

2-SENSIBILISATION DU JEUNE PUBLIC.

- participation à la semaine thématique d'une classe du lycée agricole de Fontaines « *Les Secondes B en terre inconnue* » ;
- participation à l'exposition « *Eaux visibles et invisibles* » organisée par une classe de Première du lycée ;
- participation au travail des élèves de CM1 de Notre-Dame de Varanges de Givry, sur « *Le Patrimoine au fil de l'eau* », qui a valu à la classe le premier prix *Kléber Rossillon* du concours national du petit journal scolaire ;
- journées d'animation auprès de centres de loisirs de Chalon et de Fontaines. Ces animations sont liées aux carrières (confection de bijoux en pierre), et aux lavoirs (jeux d'eaux et gestes des lavandières) :
- visite de classe de l'école de Fontaines.

3-GRAND CHALON.

- 4^{èmes} « *Rencontres des Associations Patrimoniales du Grand Chalon* » : Après avoir reçu à Fontaines les 3^{èmes} *Rencontres* en 2022, notre participation active et soutenue en 2023 a permis de faire avancer l'idée d'une fédération des associations concernées.

- Commission *Attractivité du territoire* du Grand Chalon :

Tout a commencé par une visite du président Sébastien MARTIN et une intervention de Michel BONNOT en tant qu' élu municipal.



A la suite d'un fort travail de communication auprès du cabinet du Président sur nos différentes actions, ce dernier a décidé de nous considérer comme association patrimoniale référente, et nous a invité à participer au travail de la commission *Attractivité du territoire*.

Le premier chantier que nous avons pris en main est la création d'un répertoire des associations patrimoniales avec pour objectif d'obtenir une place à part entière sur le site internet du Grand Chalon.

Le deuxième chantier est la création d'une fiche d'inventaire du patrimoine qui sera mise à la disposition des communes pour être centralisée au niveau du Grand Chalon.

Notre action a pour but de faire conscience aux décideurs du Grand Chalon et des collectivités territoriales qui en dépendent que le *patrimoine de pays* est un levier de l'attractivité du territoire.

Pour terminer, je parlerai de nos liens avec les acteurs associatifs et institutionnels de Fontaines.

Vous avez pu constater la coopération étroite entre *Fontaines-Patrimoines* et le *Groupe de Recherches et d'Études Fontenoises* (G.R.E.F.). Les deux associations travaillent en osmose, le G.R.E.F. étant pour nous un puit de science inépuisable.

La complémentarité de nos deux associations donne du poids à notre action en faveur du patrimoine et à notre représentativité auprès de la municipalité. Madame le Maire recevra le 19 février, ensemble, les représentants des deux associations pour étudier nos projets.

Je me dois de souligner notre volonté de travailler pour la commune en participant activement aux comités consultatifs « *Culture-Tourisme* » et « *Habitat-Patrimoine* ».

J'ai plaisir ici à souligner le soutien inconditionnel que nous apporte Madame le Maire et son équipe, aussi bien matériellement que moralement. Merci à eux ».

Après une libre discussion au sein de l'assemblée et les réponses apportées aux questions posées, le rapport moral et d'activités du président est adopté à l'unanimité.

Association FONTAINES-PATRIMOINES (association loi 1901)

4 rue André Rey 71150 FONTAINES

06 78 57 31 01

Fontaines-Patrimoines@gmail.com

<https://fontainespatrioines.jimdofree.com/>

<https://www.facebook.com/fontainespatrioines/>



Rapport financier par la trésorière.

ANNEE COMPTABLE 2023

	RECETTES		
COTISATIONS			580
VISITES	507(direct)+76(office)		583
SUBVENTIONS			1050
DONS			1708
Vente produit			15
TOTAL			3936

	CHARGES		
Assurance			205
Compagnie théâtrale			545
Publicité(flyer)			865
Frais de fonctionnement			664
TOTAL			2279

	RESULTAT 2023		
RECETTES		3936	
CHARGES		2279	
BENEFICE		1657	

COMPTE 31/12/2022	2126
BENEFICES 2023	1657
COMPTE 31/12/2023	3783 (783+3000)

Le bilan de l'année 2023 est donc positif. Nous terminons avec un bénéfice de 1657€. En détail :

1-Les recettes :

Les recettes s'élèvent à 3936€, et sont bien supérieures à celles de 2022 (1715€). (Soit plus du double). Cela est dû à deux postes, les dons et les subventions :

-Les dons, avec 1708€ (contre 385€ en 2022), constituent le poste le plus important. Cela grâce à l'association « *Les Amis de l'église Saint-Just* » qui, son objet rempli, a cessé son activité, et qui nous a généreusement désigné comme donataire de son solde de trésorerie, soit $632,28+23,05=655,33$ €. Dans les dons sont aussi comptabilisées les recettes lors du passage du chapeau après la représentation théâtrale au lavoir du Quart Canot, soit 472,65€.

-Les subventions ont aussi beaucoup augmenté : 1050 € cette année contre 360€ en 2022 :

Association FONTAINES-PATRIMOINES (association loi 1901)

4 rue André Rey 71150 FONTAINES

06 78 57 31 01

Fontaines-Patrimoines@gmail.com

<https://fontainespatrioines.jimdofree.com/>

<https://www.facebook.com/fontainespatrioines/>

-subvention municipale : 450€ (360€ en 2022) ;

-subvention départementale : 600€ qui nous a permis de payer la troupe à la suite de la représentation théâtrale au lavoir du Quart Canot.

-Les visites ne sont pas en reste, car elles ont apporté 583€ (450€ en 2022). Nous avons reçu 326 visiteurs cette année. La visite est restée cette année à 5€ pour les visites individuelles. Pour les groupes scolaires et périscolaires cela va de la gratuité à un forfait de 2€ par enfant.

-La cotisation à l'association apporte 580€. Elle est de 10€ pour les membres actifs (guides bénévoles) et de 20€ pour les autres membres.

-Enfin, la vente de produit, ici des aquarelles de l'église, est un revenu minime, mais doit cependant être signalé.

2-Les dépenses :

Si nos recettes sont supérieures à l'an dernier, nos dépenses aussi ont augmenté : elles s'élèvent à 2279€ contre 442€ en 2022 (x 5 environ).

-Nous avons eu en effet des dépenses de publicité importantes pour la réalisation de nos flyers, soit 865€.

-Les frais de fonctionnement ont aussi augmenté : ils s'élèvent à 664€. Ils comprennent les frais de restauration lors des animations à la journée, les fournitures pour animations, les frais de papeterie, les frais de déplacement (pour rencontrer des personnes pouvant nous guider dans notre nouveau projet d'atelier par exemple) ; le salaire de la compagnie théâtrale, soit 545€ ; des frais d'assurance incompressibles, soit 205€.

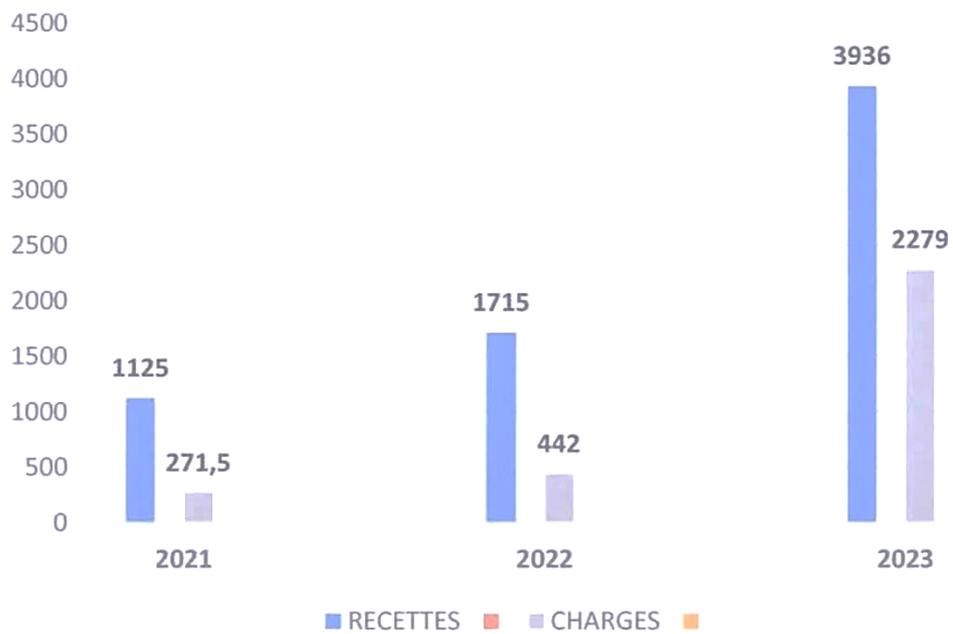
3-Résultat net :

Nous avons un bénéfice net de 1657€. Sur notre compte bancaire, nous terminons l'année 2022 avec un solde créditeur de 782,75€ car nous avons ouvert un livret A sur lequel nous avons versé 3000€.

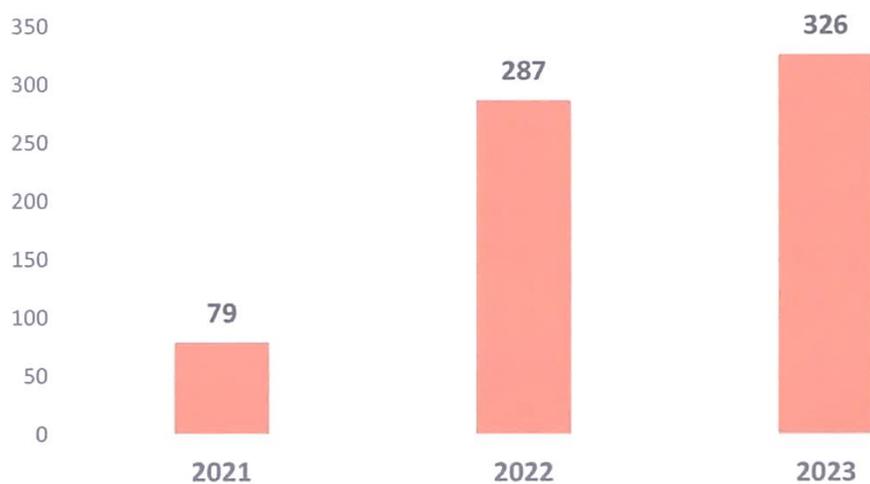
Un comparatif a été effectué sur l'évolution depuis 2021 :

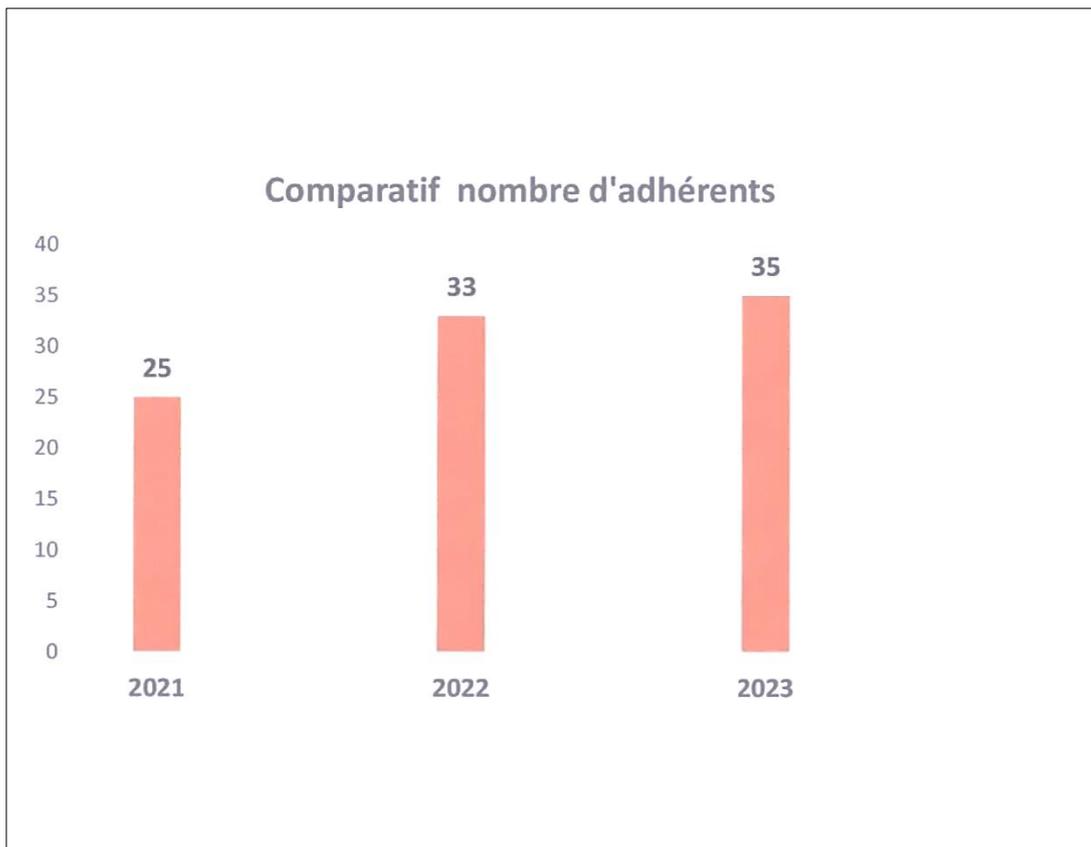


COMPARATIF RECETTES - CHARGES



Comparatif nombre de visiteurs





Prévisions

En 2024 nous espérons continuer sur notre lancée.

-En effet, le nombre de *visites* est en constante augmentation depuis la création de notre association (79, 287, 326) et nous comptons bien continuer cette progression en 2024, d'autant plus que l'Office de Tourisme est demandeur d'un circuit de visite du village, qui serait un nouveau circuit regroupant différents éléments de notre patrimoine, et qui pourrait nous amener d'autres visiteurs. Et qui dit plus de visiteurs, dit plus de recettes.

-Nos différents projets d'*animations*, comme l'atelier de *petits tailleurs de pierre* nous permettraient d'attirer d'autres groupes d'enfants. Ces projets ne pouvant bien sûr être effectifs que si nous obtenons les subventions nécessaires à leur réalisation.

Association FONTAINES-PATRIMOINES (association loi 1901)

4 rue André Rey 71150 FONTAINES

06 78 57 31 01

Fontaines-Patrimoines@gmail.com

<https://fontainespatrioines.jimdofree.com/>

<https://www.facebook.com/fontainespatrioines/>



-Bien sûr cette année, les dons seront moins importants car l'apport des « *Amis de l'église Saint-Just* » était exceptionnel cette année, mais en contrepartie nous aurons aussi moins de dépenses de publicité car nous avons suffisamment de flyers de communication.

Nous envisageons l'année 2024 assez sereinement, espérant qu'elle soit aussi bonne sinon meilleure que 2023.

Après une libre discussion au sein de l'assemblée et les réponses apportées aux questions posées, le rapport financier présenté par la trésorière est adopté à l'unanimité.

Montant des cotisations pour 2024

Le bureau propose de maintenir le niveau de cotisations à 20 € et 10 € pour les guides bénévoles.

Après discussion au sein de l'assemblée la proposition du bureau est adoptée à l'unanimité.

LES PROJETS

Le président reprend la parole afin de présenter les projets de l'association pour 2024.

- « Bien sûr nous continuerons l'organisation des visites hebdomadaires vendues par l'Office de Tourisme, d'autant que les représentants de l'Office nous ont demandé d'organiser une visite supplémentaire du village.

Cette nouvelle visite, sur laquelle travaillent intensément les guides bénévoles, portera sur certains lavoirs, la *Maison du Patrimoine*, l'église, certains calvaires, auxquels nous ajouterons des maisons remarquables du village.

Nous proposerons qu'elle ait lieu le lundi matin, à la place de la visite de l'église, qui n'a pas le succès escompté à la vente.

En revanche, nous continuerons d'ouvrir l'église avec son parcours intérieur d'interprétation (informations descriptives multilingues par *Qwercod*).

- Une nouvelle journée d'animation sera proposée aux collectivités locales : la journée « *sculpture*

sur pierre » avec le matin une visite des anciennes carrières et l'après-midi l'organisation d'un atelier de sculpture où nous mettrons dans les mains des enfants outils et un pavé de pierre qu'ils travailleront et emporteront chez leur parents ;

- Maintenant que nous travaillons au niveau du Grand Chalon, nous avons un répertoire qui nous permet d'intensifier la communication relative à ces animations auprès des collectivités territoriales par le biais d'un flyer de promotion numérique ;

- Notre association participera à la commission municipale « *Signalétique* » pour le projet des anciennes carrières ;

- Un avant-projet de restauration du four à pain de l'ancienne école-mairie étant rédigé, le projet sera prochainement proposé à Madame le Maire ;

-*Géocaching* : extension de la couverture de Fontaines.

Pour ceux qui ne connaissent pas, *Géocaching* est une application qui met en réseau des acteurs de plein air. Cette activité consiste à retrouver dans la nature, à l'aide d'un GPS ou d'un smartphone, des boîtes cachées par d'autres personnes. L'abonnement de base est gratuit. Fontaines est équipée



depuis plusieurs années par des amateurs anonymes, de sept caches, dont les cinq lavoirs. Le réseau ne demande qu'à être étendu à tous les points d'intérêt patrimonial.

Il faut savoir que le schéma départemental du tourisme a inscrit en *action 6* l'intégration à « *Route 71* » des parcours digitaux, dont *Géocaching*. Nous sommes invités à participer aux travaux.

Avant de passer la parole à Madame le Maire et Monsieur le conseiller départemental, je vous fais part de mes dernières réflexions.

Il y a trois ans, lorsque nous avons créé *Fontaines-Patrimoines*, nous avons suscité quelques vagues et beaucoup de scepticisme.

L'arrivée de nouveaux bénévoles, la reconnaissance de la municipalité, du Grand Chalon, du département, de l'Office de Tourisme, nous encouragent à persévérer.

Mais, de toute évidence, nul n'est prophète en son pays. Il y a peu de temps, au sein du comité *Culture-Tourisme*, nous avons comptabilisé 120 lits d'hébergeurs. Naïvement nous pensions que notre action serait un *plus* pour ces hébergeurs. Et pourtant seuls *deux* d'entre eux nous ont rejoints comme adhérents....

Je terminerai cependant par une note positive. De nombreux témoignages de commerçants nous sont parvenus : l'issue de nos visites de découverte du village se traduit souvent par un afflux supplémentaire dans leurs commerces (épicerie, boulangerie, hôtellerie-restauration).

Ce soir je fais donc appel à vous pour diffuser l'information sur nos actions. Vous êtes nos meilleurs ambassadeurs et nous avons besoin d'adhérents et de bénévoles.

Je vous remercie de votre attention ».

A l'issue des prises de parole, l'assemblée générale est clôturée par un moment de convivialité.

Fait à Fontaines, le 20/03/2024

Le président
Christian BOTTUSSI

La trésorière
Marie-Christine LECESTRE

Association FONTAINES-PATRIMOINES (association loi 1901)

4 rue André Rey 71150 FONTAINES

06 78 57 31 01

Fontaines-Patrimoines@gmail.com

<https://fontainespatrioines.jimdofree.com/>

<https://www.facebook.com/fontainespatrioines/>